

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### George Weston Limitée présente ses résultats pour le premier trimestre de 2021<sup>2)</sup>

**Toronto, Ontario Le 11 mai 2021** George Weston Limitée (TSX : WN) (« GWL » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats consolidés non audités pour les 12 semaines closes le 27 mars 2021.

Le Rapport du premier trimestre de 2021 de GWL a été déposé sur SEDAR et est disponible à [sedar.com](http://sedar.com), ainsi que sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse [weston.ca](http://weston.ca).

« Nous sommes satisfaits de la vigueur et de la performance de nos entreprises au cours du trimestre en dépit de la pandémie qui s'est déclarée il y a un an et des confinements qui se sont succédé, a souligné Galen G. Weston, président du Conseil et chef de la direction de George Weston Limitée.

« Tant Loblaw que Propriétés de Choix ont enregistré une solide performance sur le plan de l'exploitation et sur le plan financier au cours du trimestre. Comme prévu, les résultats de Weston Foods ont diminué par rapport au premier trimestre de 2020, reflétant l'incidence négative de la résurgence de la pandémie et des mesures de confinement plus strictes qui en ont résulté et qui ont affecté certains secteurs d'activité de l'entreprise. Malgré cette incidence, la société a affiché une solide performance sur le plan de l'exploitation et nous prévoyons qu'au fur et à mesure que les mesures de confinement s'assoupliront, Weston Foods sera bien positionnée pour renouer avec le momentum dont elle a bénéficié au quatrième trimestre de 2020. »

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») a enregistré d'excellents résultats financiers au premier trimestre de 2021. Les produits ont augmenté, malgré le fait que le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail de Loblaw avait bénéficié d'une demande accrue pour des articles essentiels au cours des deux dernières semaines du premier trimestre de l'exercice 2020. Les résultats de Loblaw témoignent du momentum soutenu et de la réponse positive des consommateurs quant à la valeur et aux services offerts dans ses magasins ainsi qu'à ses solutions en ligne en pleine expansion. La pandémie de COVID-19 a accéléré certaines tendances à plus long terme, ce qui a permis à Loblaw de faire progresser ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé connectés et les Paiements et récompenses.

Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») a recouvré 98 % de ses loyers contractuels, ce qui reflète la stabilité de son portefeuille axé sur des besoins de première nécessité. Propriétés de Choix a continué de faire progresser ses initiatives d'aménagement, annonçant un partenariat visant l'aménagement et la revitalisation du centre commercial Golden Mile situé à Toronto, et a acquis, après la clôture du trimestre, une participation de 85 % dans un terrain de 300 acres destiné à un futur aménagement industriel dans la région du Grand Toronto.

Weston Foods a enregistré, au premier trimestre de 2021, une performance reflétant des fondamentaux sous-jacents solides, mais elle a subi l'incidence défavorable de la résurgence de la COVID-19 à la fin de 2020 et des mesures de confinement plus strictes qui en ont résulté dans plusieurs régions du Canada et des États-Unis. Les secteurs ou divisions plus durement touchés sont notamment certaines catégories de la vente au détail de type célébration, comme les gâteaux, certains services alimentaires ainsi que les biscuits pour les Guides en raison des restrictions qui ont touché les ventes en personne. L'incidence négative, d'un exercice à l'autre, des volumes de vente inférieurs et des coûts pour un trimestre complet liés à la COVID-19 a été partiellement contrebalancée par la diminution des coûts de distribution et d'autres mesures de réduction des coûts et par les améliorations des niveaux de service et de l'efficacité de la production sur le plan de l'exploitation. À mesure que les restrictions liées à la COVID-19 s'assoupliront, Weston Foods demeurera bien positionnée pour retrouver ce momentum positif dont elle avait bénéficié au quatrième trimestre de 2020.

**FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2021**

La perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de George Weston Limitée s'est chiffrée à 62 millions de dollars (0,41 \$ par action ordinaire), comparativement à un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 582 millions de dollars (3,78 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2020. La diminution de 644 millions de dollars (4,19 \$ par action ordinaire) reflète l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 648 millions de dollars (4,23 \$ par action ordinaire), ce qui s'explique principalement par l'incidence défavorable de 743 millions de dollars (4,85 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au cours du trimestre, ce qui a été contrebalancé en partie par l'augmentation de 4 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> s'est établi à 243 millions de dollars (1,59 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2021, en hausse de 4 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire), ou 1,7 %, par rapport à la période correspondante de 2020. L'augmentation s'explique surtout par l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw, en partie contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods et par l'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>2)</sup>. La hausse du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> de 0,04 \$, ou de 2,6 %, est attribuable à l'amélioration du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup> et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS**

Les résultats de la société tiennent compte de l'incidence de la COVID-19 et de l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société. Les résultats financiers de la société sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente et positivement lorsque le prix des parts de fiducie diminue.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	27 mars 2021	21 mars 2020 <sup>3)</sup>		
<b>Produits</b>	<b>12 352 \$</b>	<b>12 333 \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>0,2 %</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>830 \$</b>	<b>598 \$</b>	<b>232 \$</b>	<b>38,8 %</b>
Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>1 335 \$</b>	1 300 \$	35 \$	2,7 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>1)</sup>	<b>10,8 %</b>	10,5 %		
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société</b>	<b>(52) \$</b>	<b>592 \$</b>	<b>(644) \$</b>	<b>(108,8) %</b>
<b>(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société</b>	<b>(62) \$</b>	<b>582 \$</b>	<b>(644) \$</b>	<b>(110,7) %</b>
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société <sup>1)</sup>	<b>243 \$</b>	239 \$	4 \$	1,7 %
<b>(Perte nette diluée) bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>(0,41) \$</b>	<b>3,78 \$</b>	<b>(4,19) \$</b>	<b>(110,8) %</b>
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire <sup>1)</sup> (en dollars)	<b>1,59 \$</b>	1,55 \$	0,04 \$	2,6 %

Au premier trimestre de 2021, la société a comptabilisé une perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 62 millions de dollars (0,41 \$ par action ordinaire), ce qui représente une diminution de 644 millions de dollars (4,19 \$ par action ordinaire) par rapport au premier trimestre de 2020. Cette baisse découle essentiellement de l'incidence défavorable nette de 648 millions de dollars (4,23 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en partie contrebalancée par une amélioration de 4 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-après.

- L'incidence défavorable nette de 648 millions de dollars (4,23 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle de ce qui suit :
  - l'incidence défavorable de 743 millions de dollars (4,85 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au premier trimestre de 2021;

- l'incidence défavorable de 55 millions de dollars (0,36 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw; facteurs en partie contrebalancés par
  - l'incidence favorable de 123 millions de dollars (0,81 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
  - l'incidence favorable de 14 millions de dollars (0,09 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
  - l'incidence favorable de 12 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des ajustements de juste valeur des dérivés.
- L'amélioration de 4 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société, en raison de ce qui suit :
    - la performance positive sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw, y compris l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes; facteur en partie contrebalancé par
    - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods attribuable à l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes;
    - l'augmentation du montant ajusté du taux d'impôt effectif<sup>1)</sup> attribuable essentiellement à l'incidence de certains éléments d'impôt non déductibles.
  - Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire tient également compte de l'incidence des actions rachetées aux fins d'annulation au quatrième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société<sup>1)</sup> s'est établi à 243 millions de dollars (1,59 \$ par action ordinaire), en hausse de 4 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire), ou 1,7 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2020, en raison de l'amélioration de la performance sous-jacente consolidée sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessus. Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire<sup>1)</sup> s'est établi à 1,59 \$ par action ordinaire au premier trimestre de 2021, en hausse de 0,04 \$ par action ordinaire, ou 2,6 %, par rapport à celui inscrit au trimestre correspondant de 2020. La hausse est attribuable à l'amélioration du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires<sup>1)</sup> et à l'incidence favorable des rachats d'actions.

## AUTRES QUESTIONS LIÉES À L'ENTREPRISE (INFORMATIONS CONSOLIDÉES)

**COÛTS LIÉS À LA COVID-19** Au premier trimestre de 2021, la société a engagé des coûts liés à la COVID-19 d'environ 54 millions de dollars (32 millions de dollars en 2020), essentiellement afin de protéger les collègues, les clients, les locataires et les autres parties prenantes. Le tableau qui suit présente les coûts estimatifs liés à la COVID-19 engagés par chaque secteur d'exploitation à présenter de la société :

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les	
	27 mars 2021	21 mars 2020
Loblaw	48 \$	32 \$
Propriétés de Choix <sup>i)</sup>	2	–
Weston Foods	4	–
Chiffres consolidés	54 \$	32 \$

- i) Au premier trimestre de 2021, Propriétés de Choix a comptabilisé une provision de 2 millions de dollars au titre de certains montants en souffrance, ce qui rend compte du risque de recouvrement accru et des abattements éventuels.

Se reporter à la rubrique « Mise à jour concernant la COVID-19 » du présent communiqué de presse pour plus de précisions.

## SECTEURS D'EXPLOITATION À PRÉSENTER

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw, Propriétés de Choix et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ».

Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Le secteur Vente au détail de Loblaw comprend principalement les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers.

Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada.

Weston Foods est une entreprise de produits de boulangerie en Amérique du Nord qui fabrique des pains, des petits pains, des petits gâteaux, des beignes, des biscuits, des gâteaux, des tartes, des cornets, des gaufres, des produits de boulangerie artisanaux et plus encore.

### Résultats d'exploitation de Loblaw

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	27 mars 2021	21 mars 2020		
Produits	11 872 \$	11 800 \$	72 \$	0,6 %
Résultat d'exploitation	615 \$	539 \$	76 \$	14,1 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	1 216 \$	1 163 \$	53 \$	4,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>1)</sup>	10,2 %	9,9 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>1)</sup>	610 \$	594 \$	16 \$	2,7 %

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 117 millions de dollars au premier trimestre de 2021 (119 millions de dollars en 2020) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »).

**Produits** Les produits de Loblaw se sont établis à 11 872 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en hausse de 72 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2020, en raison essentiellement du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, en partie contrebalancé par la diminution des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 86 millions de dollars, ou 0,7 %, au premier trimestre de 2021, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2020, et il tient compte du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail de 8 479 millions de dollars (8 332 millions de dollars en 2020) et de celui du secteur des pharmacies au détail de 3 191 millions de dollars (3 252 millions de dollars en 2020). L'augmentation découle essentiellement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 0,1 % pour le trimestre. Au premier trimestre de 2021, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a affiché une croissance élevée et soutenue, jusqu'à ce que celui-ci soit comparé avec la fin du premier trimestre de 2020, où les consommateurs ont commencé à constituer des réserves à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19. La taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a diminué au cours du trimestre en regard du premier trimestre de 2020;
- le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw s'est accru de 3,9 % (1,5 % en 2020), ce qui reflète la croissance des produits tirés du secteur de l'alimentation au détail d'un exercice à l'autre par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de Loblaw au cours du trimestre. L'augmentation du prix moyen des articles est attribuable à la composition des ventes;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a diminué de 1,7 % pour le trimestre. La diminution du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail reflète la demande initiale à la fin du premier trimestre de 2020 pour des produits alimentaires et pharmaceutiques à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19 au Canada. Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance a augmenté de 3,5 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a diminué de 6,4 %.

Au cours des 12 derniers mois, 20 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 9 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie de vente au détail de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,6 %.

Au premier trimestre de 2021, les produits tirés du secteur Services financiers ont diminué de 13 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2020, en raison de la diminution des produits d'intérêts et des frais sur cartes de crédit attribuable à la baisse du volume des créances sur cartes de crédit, en partie contrebalancée par l'augmentation du chiffre d'affaires attribuable aux kiosques *La Boutique Mobile* et par l'augmentation des commissions d'interchange attribuable aux dépenses accrues des clients.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation de Loblaw a augmenté de 76 millions de dollars, ou 14,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2020 pour s'établir à 615 millions de dollars au premier trimestre de 2021. Cette hausse reflète une amélioration de 35 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et l'incidence favorable nette de 41 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 35 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement à l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Services financiers, partiellement contrebalancée par la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable au fait que les montants comparatifs correspondent à la fin du premier trimestre de 2020, lorsque les consommateurs ont commencé à constituer des réserves à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19.
- l'incidence favorable nette de 41 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
  - l'incidence favorable de 23 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des ajustements de la juste valeur des dérivés;
  - l'incidence favorable de 11 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
  - l'incidence favorable de 5 millions de dollars du profit sur la vente d'immeubles non exploités.

**Montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>** Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Loblaw a augmenté de 53 millions de dollars, ou 4,6 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2020 pour s'établir à 1 216 millions de dollars au premier trimestre de 2021. La hausse découle essentiellement de l'augmentation de 65 millions de dollars au sein secteur Services financiers, en partie contrebalancée par la baisse de 12 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Vente au détail a diminué de 12 millions de dollars au premier trimestre de 2021, du fait que les montants comparatifs correspondent à la fin du premier trimestre de 2020, lorsque les consommateurs ont commencé à constituer des réserves à la suite du déclenchement de la pandémie de COVID-19 et de l'augmentation défavorable des frais de vente et charges générales et administratives, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse de la marge brute du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 30,3 %, en hausse de 50 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2020, grâce aux améliorations sous-jacentes des initiatives commerciales.
- Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté de 70 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2020 pour s'établir à 20,5 %. L'augmentation défavorable de 70 points de base s'explique principalement par les coûts liés à la COVID-19 et les coûts de main-d'œuvre supplémentaires liés au commerce électronique en raison de l'augmentation des ventes en ligne.

Le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> du secteur Services financiers a augmenté de 65 millions de dollars comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2020 en raison surtout de la réduction de 20 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances attendues au cours du trimestre à l'étude, en comparaison de l'augmentation de 50 millions de dollars de la provision pour pertes sur créances attendues comptabilisée au premier trimestre de 2020, de la diminution des radiations contractuelles, de la diminution des coûts de financement attribuable à la baisse des créances sur cartes de crédit ainsi que du renversement de certaines taxes à la consommation payées. L'augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution des produits dont il est question ci-dessus et par la hausse des coûts d'acquisition de la clientèle.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Au premier trimestre de 2021, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 16 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2020 pour s'établir à 610 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux technologies de l'information (« TI »), de l'augmentation de l'amortissement des actifs loués et de l'augmentation de l'amortissement au sein du secteur Services financiers qui a découlé du lancement du compte *PC Argent*. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 117 millions de dollars (119 millions de dollars en 2020) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

**Consolidation des franchises** Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. Les participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw représentent les bénéfices du secteur de l'alimentation revenant aux franchisés. Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de Loblaw s'est établi à 19 millions de dollars au premier trimestre de 2021, ce qui représente une diminution de 14 millions de dollars, ou 42,4 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2020. La diminution des participations ne donnant pas le contrôle est attribuable essentiellement à la baisse des bénéfices des franchisés par rapport au premier trimestre de 2020, lorsque les franchisés ont bénéficié d'une rentabilité accrue lors du déclenchement de la pandémie de COVID-19.

**Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix**

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	27 mars 2021	21 mars 2020		
Produits	327 \$	325 \$	2 \$	0,6 %
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières <sup>i)</sup>	347 \$	(256) \$	603 \$	(235,5) %
(Perte nette) bénéfice net	(62) \$	333 \$	(395) \$	118,6 %
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>1), ii)</sup>	171 \$	171 \$	– \$	– %

- i) Les charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.
- ii) Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément au livre blanc sur les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publié par l'Association des biens immobiliers du Canada en février 2019.

**Produits** Les produits se sont établis à 327 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en hausse de 2 millions de dollars, ou 0,6 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2020, et ils tiennent compte d'un montant de 182 millions de dollars (186 millions de dollars en 2020) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw.

L'augmentation des produits découle essentiellement de ce qui suit :

- l'apport net des acquisitions et des transferts de réaménagement réalisés en 2020;
  - l'augmentation des produits tirés des résiliations de baux;
- facteurs en partie contrebalancés par
- les produits abandonnés au titre des cessions réalisées en 2020;
  - les taux d'inoccupation de certains actifs de détail et de bureaux;
  - la réduction des produits transitoires tirés des stationnements au sein du portefeuille d'immeubles de bureaux en raison de l'incidence de la pandémie sur les centres-villes.

**Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières** Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 347 millions de dollars au premier trimestre de 2021, comparativement à des produits d'intérêts nets et autres charges financières de 256 millions de dollars pour le premier trimestre de 2020. La variation de 603 millions de dollars découle essentiellement de l'incidence défavorable de 604 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables »).

**(Perte nette) bénéfice net** Au premier trimestre de 2021, une perte nette de 62 millions de dollars a été enregistrée, comparativement à un bénéfice net de 333 millions de dollars pour la période correspondante de 2020. La diminution de 395 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence défavorable de l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus;
- facteur en partie contrebalancé par
- la variation favorable de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement, y compris ceux détenus dans les contreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

**Fonds provenant des activités d'exploitation**<sup>1)</sup> Les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>1)</sup> se sont établis à 171 millions de dollars au premier trimestre de 2021, inchangés comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2020, les produits non récurrents tirés des résiliations de baux et les économies réalisées grâce à la baisse des coûts d'emprunt ayant été contrebalancés par l'augmentation des provisions pour créances douteuses et par la diminution des produits d'intérêts découlant de la baisse de l'encours des prêts hypothécaires par rapport à l'exercice précédent.

#### Autres questions liées à Propriétés de Choix

**Opérations sur les immeubles de placement** Après la clôture du trimestre, Propriétés de Choix a acquis une participation de 85 % dans un terrain aménageable d'environ 300 acres destiné à un futur aménagement industriel à Caledon, en Ontario, pour 138 millions de dollars. Le prix d'achat se compose d'un paiement en trésorerie de 100 millions de dollars et d'un engagement de payer le solde de 38 millions de dollars sous réserve de l'atteinte de certaines étapes clés au cours du cycle de vie de l'aménagement.

#### Résultats d'exploitation de Weston Foods

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	27 mars 2021	21 mars 2020		
Chiffre d'affaires	472 \$	535 \$	(63) \$	(11,8) %
Résultat d'exploitation	– \$	1 \$	(1) \$	(100,0) %
Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	34 \$	52 \$	(18) \$	(34,6) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>1)</sup>	7,2 %	9,7 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>1)</sup>	36 \$	43 \$	(7) \$	(16,3) %

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2020 lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

**Chiffre d'affaires** Au premier trimestre de 2021, le chiffre d'affaires de Weston Foods a diminué de 63 millions de dollars, ou 11,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2020 pour s'établir à 472 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères d'environ 2,6 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence défavorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 9,2 %. Le chiffre d'affaires reflète une baisse des volumes attribuable essentiellement à l'incidence de la pandémie de COVID-19. Les volumes ont diminué dans les catégories de la vente au détail de type célébration et dans certaines catégories des services alimentaires, ce qui reflète l'incidence de la comparaison avec la performance exceptionnelle et la vague de stockage qui ont caractérisé les deux dernières semaines du premier trimestre de 2020 à la suite du déclenchement de la pandémie. De plus, les ventes de biscuits des Guides aux États-Unis ont été inférieures à celles de la période correspondante de 2020, en raison des restrictions qui ont touché les ventes en personne. L'incidence combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires a eu une incidence négligeable sur le chiffre d'affaires par rapport à 2020.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation de Weston Foods a représenté une perte négligeable au premier trimestre de 2021, comparativement à 1 million de dollars pour le premier trimestre de 2020, ce qui représente une baisse de 1 million de dollars. La diminution reflète le recul de 20 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation incluant une augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, en partie contrebalancé par l'incidence nette favorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 19 millions de dollars. L'incidence nette d'éléments d'ajustement d'un exercice à l'autre rend compte de ce qui suit :

- l'incidence favorable de 16 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
- l'incidence favorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés.

**Montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>** Au premier trimestre de 2021, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> de Weston Foods a diminué de 18 millions de dollars, ou 34,6 %, comparativement à celui de 52 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2020 pour s'établir à 34 millions de dollars. La diminution découle de la baisse du chiffre d'affaires, comme il est décrit ci-dessus, de la hausse du coût des intrants et de l'augmentation des charges liées à la COVID-19, en partie contrebalancées par la diminution des coûts de distribution et par d'autres mesures de réduction des coûts.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> de Weston Foods a diminué au premier trimestre de 2021 pour s'établir à 7,2 % comparativement à 9,7 % pour la période correspondante de 2020. La diminution du montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> enregistrée au premier trimestre de 2021 découle des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

**Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles** Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 36 millions de dollars au premier trimestre de 2021, en baisse de 7 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2020. Au premier trimestre de 2020, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 9 millions de dollars découlant du programme de transformation de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ce montant, l'augmentation de 2 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au premier trimestre de 2021 découle des investissements dans les immobilisations.

#### **Autres questions liées à Weston Foods**

**Charges de restructuration et autres charges connexes** Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au premier trimestre de 2021, Weston Foods n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres charges connexes. Au premier trimestre de 2020, Weston Foods avait comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes de 16 millions de dollars qui découlaient principalement du programme de transformation de Weston Foods.

#### **MISE À JOUR CONCERNANT LA COVID-19<sup>2)</sup>**

La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir des répercussions sur les secteurs d'exploitation de la société, ses collègues, ses clients, ses locataires et ses autres parties prenantes. Il est impossible de prévoir la durée et les répercussions à long terme de la pandémie de COVID-19.

Au deuxième trimestre de 2021, les résultats de Loblaw seront comparés au bond des produits observé à l'exercice précédent et aux périodes où les coûts liés à la COVID-19 ont été les plus élevés. Au cours des quatre semaines ayant suivi la clôture du premier trimestre, le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation a légèrement reculé, tandis que le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies a progressé de façon favorable, en comparaison d'une croissance de 10,0 % du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation et d'un recul de 1,1 % de celui du secteur des pharmacies au détail au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Loblaw s'attend à engager des coûts liés à la COVID-19 de l'ordre de 65 millions de dollars à 75 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2021, comparativement à des coûts liés à la COVID-19 de 282 millions de dollars engagés au cours du deuxième trimestre de 2020.

Propriétés de Choix demeure convaincue que son modèle d'affaires et sa gestion financière disciplinée lui permettront de faire face aux répercussions de la pandémie. Le recouvrement de 98 % des loyers contractuels pour le premier trimestre de 2021 se situe dans la fourchette supérieure du secteur et est principalement attribuable à la stabilité du portefeuille axé sur des besoins de première nécessité de Propriétés de Choix.

Au deuxième trimestre de 2021, le chiffre d'affaires de Weston Foods sera comparé à celui d'une période ayant subi l'incidence négative de la COVID-19 et où les coûts liés à la pandémie ont été les plus élevés. Même si le maintien des mesures de confinement se répercutera négativement sur les ventes dans certaines catégories au deuxième trimestre, on s'attend à une hausse du chiffre d'affaires et à une baisse des coûts liés à la COVID-19 par rapport, dans les deux cas, aux résultats du deuxième trimestre de 2020. Dans les quatre semaines qui ont suivi la fin du premier trimestre, le chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères, a été supérieur de 6 % à celui de la période correspondante de 2020 et les coûts hebdomadaires annualisés liés à la COVID-19 se sont chiffrés à environ 0,3 million de dollars comparativement à 1,5 million de dollars pour la même période en 2020.

#### **PERSPECTIVES<sup>2)</sup>**

La société prévoit que le montant ajusté du bénéfice net<sup>1)</sup> augmentera en 2021, grâce aux résultats affichés par ses secteurs d'exploitation, comme il est décrit ci-dessous. De plus, la société s'attend à remettre du capital aux actionnaires au moyen de rachats d'actions en y consacrant une portion des flux de trésorerie disponibles provenant de ses entreprises en exploitation et du produit tiré de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

**Loblaw** Loblaw ne peut prédire les répercussions précises de la COVID-19 sur ses résultats financiers de 2021. Toutefois, Loblaw s'attend à ce que les ventes de produits alimentaires demeurent élevées en raison des répercussions de la pandémie qui se font toujours sentir, y compris l'incidence des mesures de confinement dans plusieurs territoires. Lorsque les économies rouvriront, la croissance des produits sera mise à l'épreuve en comparaison des ventes élevées de 2020. On s'attend à une amélioration des coûts en comparaison des coûts importants liés à la COVID-19 engagés par Loblaw et à ce que les programmes d'amélioration des processus et de création d'efficacités ainsi que les connaissances fondées sur des données continuent de générer des bénéfices. On prévoit des niveaux modérés de réforme réglementaire.

Loblaw a déjà annoncé que, pour l'exercice entier, elle s'attendait à ce que :



- ses principaux secteurs d'activité de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la rentabilité du secteur Services financiers augmente;
- la croissance du BPA se situe dans le bas d'une fourchette à deux chiffres, exclusion faite de l'incidence de la 53<sup>e</sup> semaine au quatrième trimestre de 2020;
- des dépenses d'investissement d'environ 1,2 milliard de dollars soient effectuées, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles;
- un remboursement de capital aux actionnaires soit effectué au moyen de l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Loblaw a dégagé une solide performance sur le plan financier au cours du premier trimestre et ce momentum s'est poursuivi au cours des quatre premières semaines du deuxième trimestre, positionnant Loblaw de manière à dépasser ses prévisions en matière de BPA pour l'exercice. Toutefois, ce n'est que le début de l'exercice et, en raison de l'incertitude et de la volatilité persistantes causées par la pandémie de COVID-19, Loblaw ne mettra pas à jour ses perspectives pour l'exercice entier à l'heure actuelle.

**Propriétés de Choix** L'objectif de Propriétés de Choix consiste à accroître la valeur nette des actifs, à assurer une croissance stable du résultat d'exploitation net et à préserver le capital, dans une perspective à long terme.

Bien qu'il demeure une incertitude quant aux répercussions à long terme de la pandémie de COVID-19, Propriétés de Choix demeure convaincue d'être toujours bien positionnée grâce à son modèle d'affaires et sa gestion financière disciplinée. Le portefeuille diversifié de Propriétés de Choix, composé de bureaux, de commerces de détail et d'immeubles industriels, affiche un taux d'occupation de 97,0 % et compte des locataires de grande qualité dans toutes les régions du Canada. Pour ce qui est du commerce de détail, son portefeuille est principalement loué à des magasins d'alimentation, des pharmacies et d'autres détaillants de produits de première nécessité, qui continuent d'enregistrer de bons résultats dans ce contexte. La diversification des revenus provenant des actifs industriels et des actifs de bureaux de Propriétés de Choix assure la stabilité de l'ensemble du portefeuille de Propriétés de Choix.

Propriétés de Choix continue de faire progresser ses initiatives d'aménagement, qui lui permettent l'ajout d'actifs immobiliers de haute qualité à son portefeuille à un coût raisonnable. Propriétés de Choix dispose d'un éventail de projets d'aménagement dont la taille, l'envergure et la complexité varient, allant de projets de densification d'immeubles de commerce de détail qui offrent une croissance additionnelle à ses emplacements existants et des projets d'aménagement d'immeubles à usage mixte de grande envergure et plus complexes qui devraient contribuer à la croissance de la valeur de son actif net à l'avenir.

En 2021, Propriétés de Choix entend continuer à améliorer la qualité de son portefeuille et à rechercher de nouvelles occasions d'affaires afin de renforcer son bilan. De plus, Propriétés de Choix a des dettes d'environ 470 millions de dollars arrivant à échéance, ce qui représente un montant gérable qu'elle compte refinancer par des emprunts à long terme ou rembourser à l'aide des fonds en caisse excédentaires.

**Weston Foods** En raison de l'incertitude associée à la pandémie, il est difficile d'estimer de manière fiable les tendances des ventes futures et la performance financière globale des activités. L'hypothèse actuelle de la direction est que les mesures de confinement plus strictes imposées par le gouvernement dans de nombreuses régions au cours du quatrième trimestre de 2020 seront assouplies d'ici la fin du deuxième semestre de 2021. En se fondant sur cette hypothèse, Weston Foods prévoit ce qui suit :

- un chiffre d'affaires modestement supérieur à celui inscrit en 2020, compte non tenu de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères et de l'incidence de la 53<sup>e</sup> semaine au cours de l'exercice 2020;
- le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> sera plus élevé que celui inscrit en 2020;
- une diminution des dépenses d'investissement qui s'établiront à environ 145 millions de dollars;
- une augmentation des amortissements par rapport à 2020.

**DÉCLARATION DE DIVIDENDES TRIMESTRIELS**

Après la clôture du premier trimestre de 2021, le Conseil d'administration de la société a déclaré des dividendes trimestriels sur les actions ordinaires, les actions privilégiées de série I, les actions privilégiées de série III, les actions privilégiées de série IV et les actions privilégiées de série V de GWL, qui sont payables comme suit :

Actions ordinaires	0,550 \$ par action payable le 1 <sup>er</sup> juillet 2021 aux actionnaires inscrits au 15 juin 2021;
Actions privilégiées, série I	0,3625 \$ par action payable le 15 juin 2021 aux actionnaires inscrits au 31 mai 2021;
Actions privilégiées, série III	0,3250 \$ par action payable le 1 <sup>er</sup> juillet 2021 aux actionnaires inscrits au 15 juin 2021;
Actions privilégiées, série IV	0,3250 \$ par action payable le 1 <sup>er</sup> juillet 2021 aux actionnaires inscrits au 15 juin 2021;
Actions privilégiées, série V	0,296875 \$ par action payable le 1 <sup>er</sup> juillet 2021 aux actionnaires inscrits au 15 juin 2021.

**MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR**

La société a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR étant donné qu'elle estime que ces mesures fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Pour obtenir un rapprochement et une description des mesures financières non conformes aux PCGR et des mesures financières de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique 9, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion inclus dans le Rapport du premier trimestre de 2021 de la société.

**Changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR entrant en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2021** En 2020, la direction est arrivée à la conclusion qu'afin de présenter les éléments d'ajustement d'une manière plus cohérente avec celle de ses pairs canadiens et américains, la société n'apportera plus d'ajustements pour tenir compte des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes (déduction faite des reprises), de certaines charges de restructuration et autres charges connexes, des frais de règlement au titre des régimes de retraite, des modifications des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi et d'autres éléments. Pour obtenir davantage de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique 9.1, « Changement de méthode liées aux mesures financières non conformes aux PCGR entrant en vigueur au premier trimestre de l'exercice 2021 », du rapport de gestion inclus dans le Rapport du premier trimestre de 2021 de la société.

## ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Mise à jour concernant la COVID-19 » et « Perspectives » du présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2021 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts et aux efficacités opérationnelles prévues ainsi qu'aux bénéfices attendus liés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, y compris la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2020 de la société et de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

**INFORMATIONS SECTORIELLES**

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter : Loblaw, Propriétés de Choix et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation, la trésorerie et les placements à court terme détenus par la société ainsi que toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, comme il est indiqué ci-dessous.

Les méthodes comptables adoptées pour les secteurs d'exploitation à présenter sont les mêmes que celles qui sont décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de 2020 de la société. La performance de chaque secteur d'exploitation à présenter est évaluée en fonction du montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> et du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>1)</sup>. Aucun des secteurs d'exploitation à présenter ne dépend d'un seul client externe.

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	12 semaines closes les									
	27 mars 2021					21 mars 2020 <sup>3)</sup>				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total
<b>Produits</b>	<b>11 872 \$</b>	<b>327 \$</b>	<b>472 \$</b>	<b>(319) \$</b>	<b>12 352 \$</b>	11 800 \$	325 \$	535 \$	(327) \$	12 333 \$
Résultat d'exploitation	615 \$	285 \$	– \$	(70) \$	830 \$	539 \$	77 \$	1 \$	(19) \$	598 \$
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières	160	347	1	38	546	172	(256)	(1)	(173)	(258)
<b>Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>455 \$</b>	<b>(62) \$</b>	<b>(1) \$</b>	<b>(108) \$</b>	<b>284 \$</b>	367 \$	333 \$	2 \$	154 \$	856 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>615 \$</b>	<b>285 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(70) \$</b>	<b>830 \$</b>	539 \$	77 \$	1 \$	(19) \$	598 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	610	1	36	(87)	560	594	1	43	(78)	560
Éléments d'ajustement <sup>4)</sup>	(9)	(61)	(2)	17	(55)	30	149	8	(45)	142
Montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup>	1 216 \$	225 \$	34 \$	(140) \$	1 335 \$	1 163 \$	227 \$	52 \$	(142) \$	1 300 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles <sup>5)</sup>	493	1	36	(87)	443	475	1	34	(78)	432
<b>Montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>1)</sup></b>	<b>723 \$</b>	<b>224 \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(53) \$</b>	<b>892 \$</b>	688 \$	226 \$	18 \$	(64) \$	868 \$

- i) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>. La direction utilise le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- ii) Ne tient pas compte d'une charge d'amortissement de 117 millions de dollars (119 millions de dollars en 2020) comptabilisée par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ni d'un amortissement accéléré de 9 millions de dollars au premier trimestre de 2020 lié aux charges de restructuration et autres charges connexes comptabilisé par Weston Foods.

## RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE DE 2021

Le Rapport annuel 2020 et le Rapport du premier trimestre de 2021 de la société sont disponibles sous l'onglet « Centre des investisseurs » du site Web de la société à l'adresse weston.ca et ont été déposés sur SEDAR et peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.

## RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Les actionnaires, les analystes en valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Tara Speers, directrice principale, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à l'adresse investor@weston.ca.

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR. Le présent communiqué de presse comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la Bourse de Toronto (« TSX »). Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à l'adresse loblaw.ca.

Le présent communiqué de presse comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse choicereit.ca.

## TÉLÉCONFÉRENCE ET WEBÉMISSION DU PREMIER TRIMESTRE

George Weston Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le mardi 11 mai 2021 à 9 h (HE). Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 647-427-7450 ou le 1-888-231-8191. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 416-849-0833 ou au 1-855-859-2056, code d'accès 9786507#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Centre des investisseurs » du site weston.ca. Préinscription possible.

## ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires de George Weston Limitée aura lieu le mardi 11 mai 2021 à 11 h (HE). En raison de la pandémie de COVID-19 en cours, l'assemblée aura lieu sous forme d'assemblée virtuelle seulement. Les actionnaires pourront écouter l'assemblée et y participer et voter en temps réel en se joignant à la webémission en direct en ligne au <https://web.lumiagm.com/439305643>. Se reporter à la rubrique « Comment puis-je assister et participer à l'assemblée virtuelle? » de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction datée du 26 mars 2021, qui peut être consultée sur le site Web de la société, à l'adresse [www.weston.ca](http://www.weston.ca), ou sous le profil de George Weston Limitée sur SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), pour des instructions détaillées sur la façon de voter et d'assister à l'assemblée. Il y a lieu de se reporter à la page « Nouvelles et événements » à l'adresse [www.weston.ca](http://www.weston.ca) pour d'autres précisions sur l'assemblée virtuelle.

This report is available in English.

---

### Notes de fin de document

- 1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » du Rapport du premier trimestre de 2021 de la société, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
  - 2) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du premier trimestre de 2021 de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse devrait être lu en parallèle avec les documents que GWL dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à [weston.ca](http://weston.ca) et à [sedar.com](http://sedar.com).
  - 3) Certains chiffres ont été retraités en raison du changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR. Voir la rubrique « Changement de méthode liée aux mesures financières non conformes aux PCGR entrant en vigueur au premier trimestre de 2021 » du Rapport du premier trimestre de 2021 de la société.
-